Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

	Ville de Montréal	Séance tenue le	11 septembre 2002
		Numéro de la résolution	CE02 1568
		38	
II es	et		
RÉSOLU			
d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal pour avis de motion et adoption le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le règlement du plan d'urbanisme de l'ancienne Ville de Kirkland (no 90-54) »;			
2- de r	ecommander au conseil municipal :		
1	de soumettre le dossier à l'Office de prévue à l'article 109.2 de la Lo paragraphe 2° du premier alinéa de l	oi sur l'aménagement et l'u	rbanisme, conformément au
- (de déléguer à la greffière le pouvoir d	de fixer la date, l'heure et le lie	u de l'assemblée publique.
Adopté à l	unanimité.		
10226220 40.008	97		
Signé pa	r Jacqueline LEDUC/MONTREAL le 2002 (09-18 12:36:27, eп fonction de /M	ONTREAL.
Frank ZA	MPINO	Me Jacque	line LEDUC, avocate
Président du comité exécutif		Greffière	